



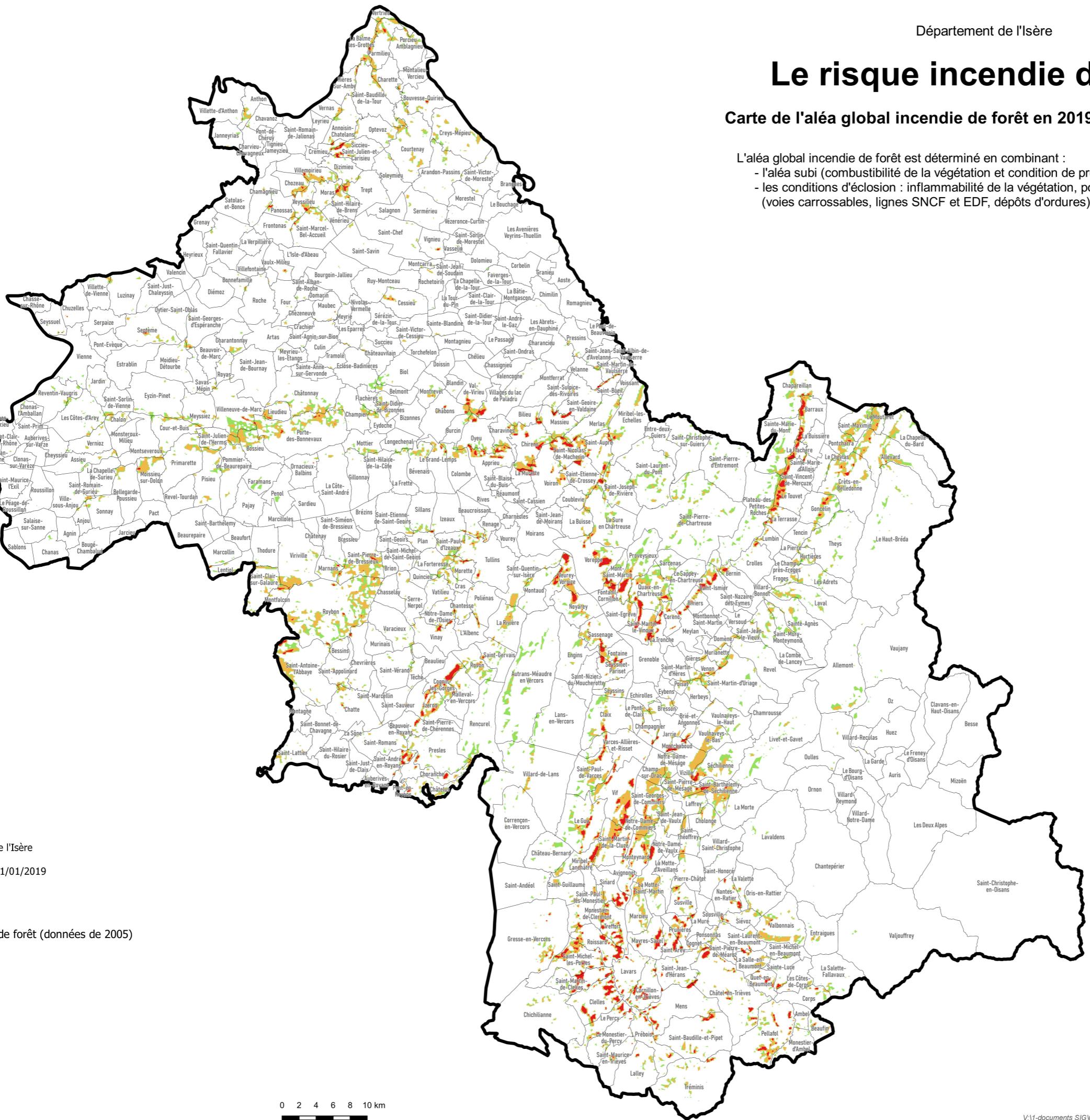
Département de l'Isère

Le risque incendie de forêt

Carte de l'aléa global incendie de forêt en 2019 (données de 2005)

L'aléa global incendie de forêt est déterminé en combinant :

- l'aléa subi (combustibilité de la végétation et condition de propagation du feu).
- les conditions d'éclosion : inflammabilité de la végétation, points d'éclosion privilégiés (voies carrossables, lignes SNCF et EDF, dépôts d'ordures).



Sources :
 Inventaire Forestier National
 Institut National de l'Information Géographique et Forestière
 © IGN BD FORET v2
 © IGN BD CARTO
 © IGN BD TOPO
 DDT38/SAET/SIG-OBS - Juin 2020